

peut être refondu et servir à d'autres emplois, mais l'ouvrier devenu vieux est généralement jeté aux rebuts de la société. Comme machine il a été de grande utilité et profits pour son patron, mais malgré tout cela, lorsqu'il est usé, on le traite comme un vieil outil. Pendant sa jeunesse il a travaillé 10 heures par jour et quelquefois plus. S'il se trouve maintenant dans la pauvreté la faute en est peut-être au manque d'éducation. Mais a-t-il eu le temps de s'instruire? A-t-il eu le temps de faire instruire sa famille? On dira peut-être qu'il aurait dû s'instruire pendant les soirées?

Mais lorsqu'un homme passe quatorze heures de la journée au travail, est-il raisonnable d'espérer qu'il puisse étudier le soir. La fatigue de son corps n'est quelquefois rien à comparer à la fatigue de son cerveau. Il ne sait jamais s'il travaillera demain; il ne sait jamais s'il vivra assez longtemps sous le toit qui l'abrite avec sa famille, vu qu'il peut être obligé de chercher un emploi ailleurs. Il est possible qu'il y ait quelqu'un de malade dans sa famille, ce qui demande plus de soins que d'habitude. Il est possible que beaucoup d'autres soucis le harcellent continuellement. Cependant, il faut qu'il consacre toute son énergie à son travail quotidien. Est-il possible alors à un être humain de résister bien longtemps dans ces conditions? Tel est son état aujourd'hui. Tel il sera demain, peut-être empiré, et jusqu'à ce que la machine soit partiellement ou complètement détruite. Si une partie de la machine humaine se brise ou devient en mauvais ordre, le patron aide-t-il à la réparer? Non, mais il réparera sa machine matérielle vu qu'elle représente pour lui un certain capital, et que pour la remplacer il lui faudra dépenser de l'argent. Mais la machine humaine, l'ouvrier, peut être remplacé une heure après qu'il ne peut plus servir, sans qu'il en coûte rien au patron; c'est ce qui arrive généralement.

Et cependant quelques-uns disent: Pourquoi raccourcir les heures de travail Parce que sous le régime actuel des longues heures de travail, un grand nombre d'ouvriers ne sont pas employés, et c'est l'homme sans ouvrage qui fixe les gages de celui qui travaille. Les machines ont augmenté la capacité de production de l'ouvrier, auquel en justice on devrait accorder un peu de loisir. Si la journée de travail était plus courte il resterait plus de temps pour le développement de l'esprit et de l'intelligence.

Le niveau de la vie dont dépend la prospérité serait élevé.
Le contribuable pourrait donner de l'ouvrage aux cheminaux.

Les surmenés reprendraient courage.

Les familles auraient plus le temps de se connaître.

Le désir des boissons stimulantes qui est causé par les longues heures de travail disparaîtrait et la cause de la tempérance y gagnerait.

Les citoyens ayant plus de temps pour comprendre leurs devoirs les rempliraient mieux et deviendraient meilleurs.

Un autre côté de la question, et qui est de la plus grande importance, au sujet de la restriction des heures de travail, est le sort de la femme et de l'enfant.

Ce n'est pas mon intention de m'étendre longuement sur ce sujet aujourd'hui. J'espère que d'autres membres de cette Chambre le traiteront avec talent. Cependant mon devoir m'oblige de dire quelques mots afin de permettre aux autres membres de la Chambre d'exposer la nécessité de la diminution des heures de travail surtout de ce côté-là. Nous sommes-nous jamais arrêtés à songer que l'enfant qui travaille dans une manufacture sera l'homme et la femme de demain? Avons-nous jamais réfléchi qu'ils seront la génération future?

Avons-nous jamais réfléchi que c'est à eux qu'incombe le devoir de veiller au développement d'une puissante nation? Nous sommes-nous jamais demandé si nous avons agi dans un esprit de progrès et en vue des générations futures?

Quel est le député ici qui, à titre de membre de ce conseil de la nation ou à titre de citoyens, peut affirmer qu'il a fait tout ce qui est en lui pour soulager la misère et les souffrances de milliers de femmes et d'enfants qui usent leur existence dans ce travail d'atelier?

Il est regrettable, à mon avis, que dans le monde économique si peu d'hommes se préoccupent des conditions de cette existence.

Sur le même plan que le devoir personnel vient le devoir envers la société et, je l'espère, dans un prochain avenir, le Gouvernement s'occupera de toutes ces questions sociales et un certain nombre de députés consacreront quelques heures, chaque semaine, à l'étude de cette question qui constitue le grand problème du jour.

M. G. A. TURCOTTE (Nicolet): En prenant la parole pour exprimer mes vues sur cette question, je n'ai pas l'intention d'infliger à la Chambre un long discours; je me propose tout simplement d'ajouter quelques courtes observations au discours si brillant que vient de prononcer mon collègue (M. Verville). L'éloquence dont vient de faire preuve le représentant de la classe ouvrière dans cette Chambre, démontre parfaitement ce que l'éducation peut accomplir au sein des classes laborieuses du pays, et le haut degré de développement qu'elles peuvent atteindre dans les circonstances favorables. Je félicite sincèrement mon collègue de l'habileté qu'il a déployée en traitant ce problème qui est d'un si haut intérêt pour nous en ce moment.